

## Action Solidaire envers l'École

*Il est possible de nous aider dans nos projets par différentes actions :*

- 1) *En nous aidant à faire connaître l'école, en en parlant à vos proches, votre famille, vos amis ou vos collègues de travail, les inscriptions dans les différentes classes ayant débuté.*
- 2) *En participant au financement au travers d'une réponse à **l'appel au don déductible des impôts**. (66% de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de 30€ ne vous coûte réellement que 10 €)*
- 3) *En relayant cet appel au don aux personnes de votre entourage, votre entreprise, ...*

*Les dons de l'an passé nous permettent de financer en partie un équipement informatique en maternelle. Si vous voulez en savoir plus, le site internet de l'établissement peut répondre à vos questions.*

*Vous remerciant par avance de votre aide au nom de toute l'équipe éducative, je vous prie de croire en l'expression de nos sentiments dévoués.*

Reims le 20 mars 2018

E Lévêque  
Directeur de l'école

Coupon à rendre à l'accueil du groupe scolaire



**DON pour l'École Jeanne d'Arc-Reims 2018**

NOM, PRENOM : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

J'ai choisi de soutenir votre projet.

Je fais un don pour aider au projet d'équipement de l'école Jeanne d'Arc de :.....euros  
par chèque bancaire joint à l'ordre de la Fondation De La Salle (propriétaire des locaux Jeanne d'Arc)

Un reçu fiscal me sera envoyé.

Date et signature :